

RAPPORT FINANCIER de l'exercice 2023

En l'absence du trésorier excusé par un empêchement, M. René KOLLER, elle donne la parole à Martine KLEIS pour la présentation du RAPPORT FINANCIER :

Martine KLEIS expose le rapport financier retraçant les données de la gestion de l'exercice.

D'une part, Il fait apparaître les VALEURS DISPONIBLES au 31 décembre : soldes des COMPTES FINANCIERS ainsi que le détail des VALEURS d'ACTIF (immobilisations et stocks).

D'autre part y sont présentés la situation des comptes de CHARGES et de PRODUITS résultant de la gestion annuelle des activités dans le but de dégager le RESULTAT de l'exercice.

Les COMPTES de DISPONIBILITES s'élèvent à :

Le compte CREDIT LYONNAIS présente un solde de 490,71

Le compte DEPOTS s'élève à 23.044,16

Le compte CAISSE présente un solde de 26,01

Soit un total de VALEURS FINANCIERES DISPONIBLES de ...23.560,88

=====

Les VALEURS D'ACTIF sont représentées par une valeur immobilisée (BATILOC) et les valeurs d'acquisition de matériel d'équipement de 2016 à 2023 ainsi que la valeur d'un stock de matières consommables (boissons et denrées)

Valeur immobilisée BATILOC2.500.-

Stock de matériel acquis en 2016 326,49

« « 2017 421,70

« « 2019 421,70

« « 2020 130,00

« « 2021 3.535,15

Matériel acquis en 2023 (Warmmaster) 272,06

Stock BOISSONS et ALIMENTS 753,60

Stock BOUTIQUE 3.158,78

Les comptes de CHARGES et de PRODUITS :

Les comptes de CHARGES s'élèvent à un montant de 16.392,38

Les comptes de PRODUITS présentent un solde de .. 17.860,86

dégageant ainsi un RESULTAT EXCEDENTAIRE de 1.468,48

Ces résultats appellent les commentaires suivants : en 2022, ces montants étaient de 12.874,78€ et 14.426,28. Pour 2023, ces deux postes ont atteint un niveau proche des valeurs d'une année d'exploitation normale. Les activités traditionnelles (journées conviviales, dimanches d'entraînement, manifestation du 14 juillet, organisation d'une REGIONALE D'ELEVAGE etc. . . etc. . .) ont pu reprendre dans leur quasi-totalité. De ce fait, un excédent de gestion de 1.468,48€ a pu être dégagé.

On peut donc conclure que l'année 2023 présente une gestion cohérente et doit être considérée, comptablement, comme satisfaisante.

Comme il est d'usage, des vérifications ont été opérées pour constater la conformité des soldes des comptes financiers. Des contrôles aléatoires sur quelques opérations comptables ont eu comme but d'en vérifier leur régularité et la qualité des pièces justificatives.

Il est important de préciser que les comptes de la DELEGATION sont toujours aussi bien tenus et gérés avec maîtrise par Jocelyne SCHOEN.

En foi de quoi, il est proposé à l'ASSEMBLEE de donner décharge à Jocelyne SCHOEN pour la gestion comptable de l'exercice 2023 tout en la félicitant chaleureusement pour le travail accompli.